Homologation Volley Belgium - FVWB : Nat 1 et Promotion D et M

Validité 2025-26

11-07-24

Salle

Centre Sportif d'Auderghem - Salle Willeghem

Adresse:	Contact
Chaussée de Wavre, 1690 **1160 Auderghem**	**Tel:** **Fax:**

Club: Bruxelles Est Vc

BT1064

Pas de photo disponible

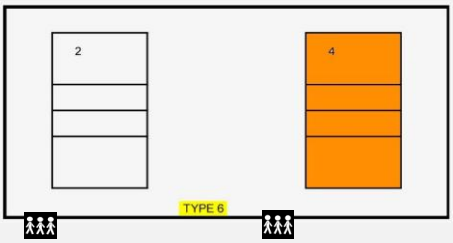

Type de terrain

C1

Situation de match

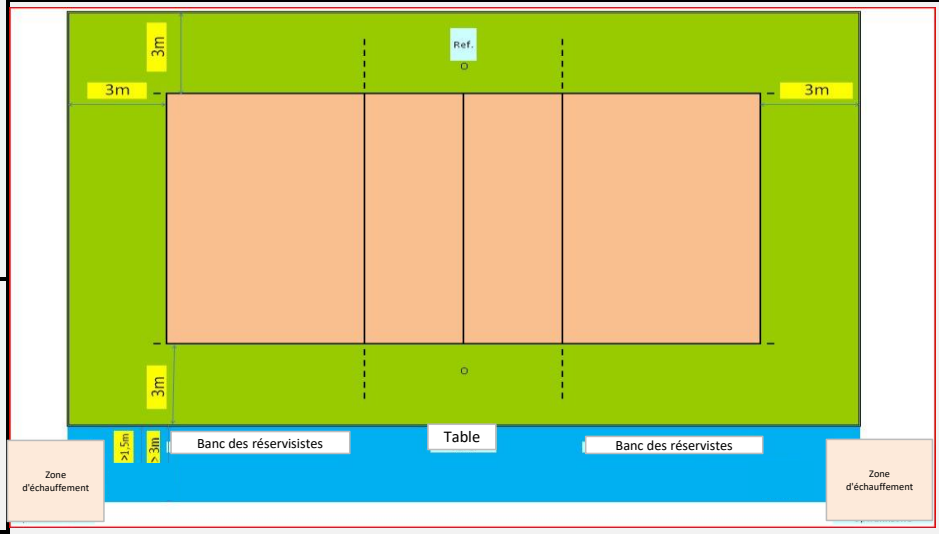

dans la zone du jeu il ne peut pas y avoir d'obstacle

Dimensions

Public Max. autorisé	100 pers	Longueur	33,8 m	Zone Libre terrain (zone service)	7,90 m
Eclairage	408 lux	Largeur	18,98 m	Zone libre terrain	4,99 m
Sol	Sous sol dur Recouvrement synthétique	Hauteur	7,23 m	*Hauteur jusqu'au premier obstacle dans la zone de 28mx15m*	
Marquoir	manuel + électronique	espace administratif		vestiaire	Vestiaire équipes *2*
Chauffage	ok	espace contrôle anti dopping		vestiaire	Vestiaire Arbitre *1*

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Référence code d'homologation													
Code d'homologation Nat 1 et Promotion Dames et Hommes		C	B	D	B	C	B	B	A	A	C	A	B
Code d'homologation du terrain	**L4**	B	B	D	B	B	B	B	A	A	C	A	B

En cas d'infraction au règlement de la compétition, les anomalies doivent être inscrites sur la feuille de match par l'arbitre ou le commissaire

entrée dans la salle

* Sauf si changements normes d'homologation et ou modifications des installations

Codes requis Nat 1 et 2

	Code		Description
1	Zone libre	C	min. 3m derrière les lignes de côté et 5 m derrière les lignes arrières
2	Hauteur	B	min 7m
3	Eclairage	D	min 400 lux
4	Sol	B	sol en dur avec revêtement non absorbant les chocs
5	Lignes	C	lignes démarquation de diff sports dans des couleurs diff, se coupant
6	Poteaux	B	Poteaux de longueur fixe (2,55m) avec points de fixation variables
7	Podium d'arbitre	B	Plate-forme avec hauteur avec possibilité de s'asseoir en option
8	Vestiaire joueurs	A	Vestiaire et douches séparés pour chaque équipe
9	Vestiaire arbitre	A	Vestiaire équipé de douche
10	Premiers soins	C	Boîte premiers soins sur le terrain + défibrillateur pour la FVWB
11	Chauffage	A	Minimum 16°
12	Zone échauffement	B	à côté du banc de réserve et pas délimitée

Pour la commission d'homologation M. Loppe